

## Questions orales

● (1500)

## LES ÉDIFICES PUBLICS

LE GASPILLAGE DANS L'ACHAT DE CERTAINES ŒUVRES  
ARTISTIQUES—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE  
GOUVERNEMENT

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Étant donné les protestations grandissantes au sujet de l'argent gaspillé pour acheter des monstruosité artistiques installées devant des édifices publics à Ottawa, le député va-t-il apporter des changements à son programme de beaux arts pour veiller à ce que ces énormes sommes d'argent soient dépensées pour encourager l'art canadien véritable?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence permettra au député de répondre, mais il me semble qu'une question formulée dans ces termes devrait être inscrite au *Feuilleton*.

**L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Travaux publics ne se prétend pas expert dans le domaine artistique. Ces œuvres ont été choisies par un comité composé de certains des meilleurs artistes canadiens. Le gouvernement actuel, comme ceux qui l'ont précédé, a pour politique de consacrer 1 p. 100 du coût d'un édifice fédéral à des œuvres artistiques placées devant le bâtiment. La définition de l'art est un sujet fort épineux et je ne voudrais pas imposer mes goûts ni ceux du député au public.

**Des voix:** Bravo!

**M. Dinsdale:** Le ministre a-t-il l'intention de suivre le conseil du député de Cochrane qui recommande au gouvernement soit de s'en débarrasser soit de les recouvrir d'un voile ou va-t-il attendre jusqu'à ce que le peuple canadien enveloppe le gouvernement dans un suaire?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—LA CRITIQUE DE  
L'OPPOSITION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. H. T. Herbert (Vaudreuil):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre a-t-il pensé à modifier le programme d'allocations familiales qu'il a proposé pour l'année prochaine étant donné que la critique financier de la loyale opposition de Sa Majesté a fait part de son opposition à l'égard de ce programme?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député se rend sans doute compte qu'une question formulée en ces termes n'est jamais recevable.

\* \* \*

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU  
CAP-BRETONLE REFUS DE PENSION SIGNIFIÉ AUX MINEURS PAR LA  
COMPAGNIE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES  
PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de

[M. Macdonald (Rosedale).]

l'Expansion économique régionale. Bien qu'appréciant le fait qu'il soit parvenu à modifier l'attitude erronée de Tom Kent à l'égard des prestations du Régime de pensions du Canada, le ministre pourrait-il aller un peu plus loin et veiller à ce que, à leur retraite, les mineurs du Cap-Breton se verront rembourser les prestations du Régime de pensions du Canada que leur a retirées à tort M. Kent?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale):** Bien qu'il me soit évidemment impossible d'admettre les prémisses de cette question puisqu'il s'agit d'un domaine juridique relevant de tribunaux qui ont rendu leur décision, j'ai indiqué au député et à la Chambre, à la suite de discussions avec le ministre de la Justice, que s'il existe un moyen quelconque de soulever cette question pour déterminer le bien-fondé des instances du député, je suis tout à fait disposé à y donner suite. Le ministre de la Justice a également indiqué que lui aussi étudierait ce problème.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

**M. l'Orateur:** Le député invoque le Règlement.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, le ministre a fait état d'une décision judiciaire et de ce que le ministre de la Justice pourrait éventuellement avoir à dire sur ce sujet. Dans ma question j'ai exprimé ma reconnaissance au ministre pour les changements qu'il a déjà effectués et pour les prestations dont il fait déjà profiter les mineurs depuis cette décision judiciaire. Tout ce que je lui demande maintenant c'est de poursuivre dans le même sens, de ne tenir aucun compte des instances de Tom Kent et de rendre aux mineurs ce qu'on leur a enlevé. Cela n'a rien à voir avec le procès.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Il a déjà amélioré la situation.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a posé une question et le ministre lui a répondu. Il a ensuite invoqué le Règlement, mais je ne crois pas qu'il veuille que je rende une décision à ce sujet. Il soulève maintenant la question de privilège. Je lui donne la parole, mais je demande de nouveau la collaboration des députés car la période des questions tire à sa fin.

**M. MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège en raison d'une remarque du député de Saint-Boniface. J'ai promis à la Chambre que chaque fois que le député de Saint-Boniface prétendrait s'y connaître quelque peu en eau lourde, je lui réitérerais mon invitation, à lui ou à n'importe lequel de nos vis-à-vis, à venir à mon bureau où je leur montrerais une transcription des remarques de leur leader à la Chambre. Je vais leur montrer un projet de loi présenté à la Chambre des communes le 19 octobre 1970 . . .